

## REGLEMENT PARTICULIER JEU CONCOURS « VIVEZ LE REVE AMERICAIN »

Le présent règlement édicte les conditions particulières, ainsi que les modalités pratiques spécifiques au jeu concours « Vivez le rêve américain ». Pour le surplus, il est renvoyé au Règlement Général des Concours de la Société, qui est joint et fait partie intégrante des présentes et disponible à l'adresse [www.circus.be](http://www.circus.be).

La participation à ce jeu concours vaut prise de connaissance et acceptation complète et sans réserve du présent règlement particulier et du Règlement Général des Concours. Aucune contestation ne sera acceptée.

- A. Nom du jeu concours : Vivez le rêve américain (ci-après le « Jeu Concours »)
- B. Organisateur : CIRCUS BELGIUM S.A. ayant son siège social à 4000 Liège, rue des Guillemins 129 (ci-après, la « Société »)
- C. Durée du jeu concours : Du 02/05/2022 au 29/05/2022
- D. Lieu du jeu concours : Toutes les salles Circus Casino.
- E. Limites territoriales : territoire belge.
- F. Conditions de Participation :
- Inscription sur Circus.be obligatoire ;
  - Inscription sur le formulaire digital disponible en salle

Chaque participant peut compléter une seule inscription en ligne sur le formulaire d'inscription disponible au sein des établissements Circus Casino par jour pendant la durée du jeu concours.

G. Déroulement du jeu concours

1. Conditions de participation au Concours :

La participation au Concours s'effectue exclusivement en présentiel au sein d'une salle de jeux Circus Casino.

Le participant procédera à son inscription via le formulaire en ligne (reprenant l'adresse email ainsi que l'identifiant du client sur le site [www.circus.be](http://www.circus.be)) disponible sur les tablettes tactiles mises à disposition au sein des établissements Circus Casino. Le client doit répondre à une question qualitative et essayer de s'approcher au plus près de la bonne réponse. La question sera différentes chaque semaine pendant la durée du concours.

2. Détermination du ou des gagnant(s) et attributions des prix :

1) Du lundi au samedi :

Tous les jours du lundi au samedi, sur la période du jeu, un gagnant par salle Circus Casino sera désigné parmi les bonnes réponses. Si plusieurs participants ont répondu correctement à la question posée, le participant ayant répondu le plus rapidement sera considéré comme gagnant. Celui-ci sera annoncé le lendemain de chaque journée et devra être présent à 21h au sein de l'établissement Circus Casino pour retirer son gain. Si après une minute d'attente, le participant ne s'est pas présenté, un autre gagnant sera désigné jusqu'à ce qu'une personne présente en salle se manifeste.

En fonction du jour de la semaine, un lot correspondant est mis en jeu :

- Les lundis : machine à pop-corn d'une valeur unitaire maximale de 22 € TVAC
- Les mardis : 100 € cash
- Les mercredis : 1h de tour en limousine d'une valeur unitaire maximale de 250€ TVAC
- Les jeudis : 5000 coins d'une valeur maximale de 17 € TVAC

- Les vendredis : une « Box Foot US » d'une valeur unitaire maximale de 47€ TVAC
- Les samedis : Une tablette tactile d'une valeur unitaire maximale de 154€ TVAC

Soi une valeur totale de 2360 € TVAC par salle de jeux Circus Casino du lundi au samedi sur la période du jeu.

Aucun lot ne pourra être échangé ou remplacé par son équivalent en argent.

2) Les dimanches :

Tous les dimanches, sur la période du jeu, 3 joueurs au niveau national seront désignés pour remporter l'un des lots suivants :

- Un écran télé XL d'une valeur maximale de 642 € TVAC
- Un téléphone portable d'une valeur maximale de 1180 € TVAC
- Un voyage pour 2 personnes aux USA d'une valeur maximale de 5000 € TVAC

Tous les lundi matin à 9h sur la période du jeu, la sélection de ces joueurs sera effectuée électroniquement parmi l'ensemble des formulaires de participation digitaux, , sur les participants s'approchant le plus de la bonne réponse ou ayant et la bonne réponse et parmi les plus rapides (les 3 premiers se verront attribuer les lots dans l'ordre décroissant des valeurs de ceux-ci).

Les 3 gagnants seront contactés personnellement pour la remise des gains. Ceux-ci seront envoyés au plus tard au 30 juin 2022.

La présence des gagnants en salle n'est pas obligatoire pour les gains du dimanche.

Aucun lot ne pourra être échangé ou remplacé par son équivalent en argent.

#### H. Protections des données à caractère personnel

Les données personnelles des participants communiquées à la Société dans le cadre de ce jeu concours sont traitées par la Société à des fins de marketing (marketing relatif à l'offre de nouveaux jeux et paris en ligne, en ce compris l'envoi de SMS, appels téléphoniques, newsletters papier ou électroniques).

La Société consacre le plus grand soin à la protection des données à caractère personnel que les participants lui communiquent. Par leur participation à ce jeu concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et consentir aux conditions et modalités de traitement des données personnelles définies dans la Privacy Policy disponible ici: [https://www.circus.be/Templates/Content/circus\\_be/default/documents/cgu-circusbe-privacy\\_fr.pdf](https://www.circus.be/Templates/Content/circus_be/default/documents/cgu-circusbe-privacy_fr.pdf).

Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement aux conditions et selon les modalités définies dans ladite Privacy Policy. Ces données seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing").

Tout participant peut prendre connaissance des données le concernant et les faire rectifier. Il peut, à sa demande et gratuitement, s'opposer au traitement des données le concernant par CB.

Toute demande relative aux traitements, à la protection des données personnelles et à l'exercice des droits y relativement, est à envoyer à l'adresse : [privacy@circus.be](mailto:privacy@circus.be) ou [dpo@circus.be](mailto:dpo@circus.be). L'intéressé devra joindre à sa demande dérivant la teneur exacte du droit qu'il souhaite exercer, ses coordonnées et son adresse ainsi qu'une copie lisible de sa carte d'identité ou de son passeport